



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de l'épargne

Question écrite n° 50369

Texte de la question

M. Jacques Vernier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés que rencontrent les familles disposant de revenus modestes pour financer les études supérieures de leurs enfants étudiants : ceux-ci, en effet, ont souvent recours à des emprunts bancaires remboursables, certes avec différé, mais à des taux élevés. C'est pourquoi il demande, à l'instar du plan épargne logement (PEL), s'il n'est pas envisageable de créer un plan épargne études (PEE) fondé sur les mêmes principes, permettant aux familles de constituer une épargne améliorée d'un prêt à taux préférentiel pour le financement des études supérieures.

Données clés

Auteur : [M. Vernier Jacques](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50369

Rubrique : Epargne

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1741